

Communiqué de presse

Saswato Das est nommé Chief Communications Officer de Syngenta Group

31 août 2023, Bâle / Suisse

Syngenta Group a annoncé aujourd'hui la nomination de Saswato Das au poste de Chief Communications Officer, à compter du 1er septembre 2023.

Das a rejoint Syngenta Group en novembre 2020 en tant que Head of Media Relations et a mis en place avec succès une fonction de communication externe professionnelle au sein de Syngenta Group, alors nouvellement créé. Il a plus de vingt-cinq ans d'expérience dans le domaine de la communication et a occupé des postes de direction chez IBM, ABB et SAP, entre autres. Das rejoindra l'équipe de direction élargie de Syngenta Group et rapportera au CEO.

Il remplacera Christoph Sieder, qui quitte son poste après trois ans pour poursuivre d'autres opportunités.

Erik Fyrwald, CEO de Syngenta Group, a déclaré : "La communication est une fonction clé pour Syngenta Group et nos entreprises. Je suis très heureux que nous ayons trouvé un successeur en interne auprès de Saswato. Grâce à sa connaissance approfondie de l'entreprise, à sa vaste expérience et à ses solides antécédents internationaux, nous sommes convaincus qu'il continuera à s'appuyer sur les progrès que nous avons réalisés et à les accélérer. Je tiens à exprimer ma gratitude à Chris pour son leadership dévoué et ses contributions exceptionnelles au sein de Syngenta Group au cours des trois dernières années. Il a joué un rôle déterminant dans la mise en place d'une équipe solide et d'une plate-forme de communication qui nous a aidé à nous connecter plus efficacement avec nos partenaires dans le monde entier. Nous lui souhaitons le meilleur pour son avenir."

A propos de Syngenta Group

Syngenta Group, dont les racines remontent à plus de 250 ans, figure parmi les leaders mondiaux dans le secteur de la technologie et de l'innovation agricole. Avec plus de 57'000 employés, opérant dans plus de 100 pays, l'entreprise œuvre à la transformation de l'agriculture grâce à des innovations technologiques fondées sur la science afin de fournir une productivité élevée et des aliments de haute qualité tout en luttant contre le changement climatique et en restaurant la nature. Syngenta Group travaille avec les agriculteurs pour mettre en place une Agriculture Régénératrice – un système de production alimentaire basé sur les résultats, qui nourrit et restaure la santé des sols, protège le climat, les ressources en eau et la biodiversité, et améliore la productivité et la rentabilité des exploitations agricoles. Syngenta Group enregistré à Shanghai, en Chine, et avec son siège de direction se trouvant en Suisse, tire sa force de ses unités d'affaires – Syngenta Crop Protection dont le siège se trouve en Suisse, Syngenta Seeds dont le siège est aux États-Unis, ADAMA® qui a son siège social en Israël et Syngenta Group China. Ensemble, ces entreprises offrent des moyens inégalés dans le secteur pour servir les clients dans le monde entier.

Pour les photos et vidéos de Syngenta Group, veuillez consulter la [médiathèque de Syngenta Group](#).

Contact

Media Relations

media@syngentagroup.com

La protection des données est importante pour nous. Vous recevez cette publication conformément aux dispositions de l'article 6, paragraphe 1 lettre f du RGPD (« intérêt légitime »). Cependant, si vous ne souhaitez pas recevoir d'autres informations sur Syngenta Group, il vous suffit de nous envoyer un bref message informel et nous ne traiterons plus les informations vous concernant à cette fin. Vous trouverez également de plus amples informations dans notre [politique de confidentialité](#).

Avertissement concernant les déclarations prospectives

Ce document peut contenir des déclarations prospectives, qui sont reconnaissables à l'emploi de verbes au futur et au conditionnel ou à des termes impliquant une projection dans le futur. De telles déclarations impliquent des risques et incertitudes susceptibles de rendre les résultats très différents de ceux annoncés. Pour le groupe Syngenta, ces risques et incertitudes sont, notamment, les risques liés aux procédures judiciaires, aux autorisations réglementaires, au développement de nouveaux produits, à l'intensification de la concurrence, au risque de crédit client, à la conjoncture économique générale et aux conditions de marché, à la conformité et aux mesures correctives, aux droits de propriété intellectuelle, aux réorganisations internes, à la dépréciation des actifs incorporels, à la façon dont les consommateurs perçoivent les cultures et organismes génétiquement modifiés ou les produits chimiques de protection des cultures, aux variations climatiques, aux fluctuations des taux de change et/ou des prix des matières premières, aux dispositions d'approvisionnement auprès d'une source unique, à l'incertitude politique, aux catastrophes naturelles et aux atteintes à la sécurité des données ou autres perturbations des systèmes informatiques. Le groupe Syngenta n'a aucune obligation de mettre à jour ses déclarations prospectives de manière à refléter les résultats réels, les hypothèses modifiées ou d'autres facteurs.